PROJET CULTUREL DE LA VILLE DE TOURS 2015-2020

Tours représente un pôle culturel important au niveau régional, tant par son rayonnement que par son activité, sa richesse et sa diversité. Il est apparu essentiel de donner les axes de développement culturel que la municipalité entend conduire au cours de son mandat. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'à présent, tout en initiant des orientations et des actions nouvelles. Ce projet de développement culturel vise à apporter cohérence, efficience et visibilité aux actions portées par la Ville.

CADRE ET CONTEXTE NATIONAL

Le projet s'inscrit dans un cadre d'objectifs généraux de politique publique culturelle :

- La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle
- Les droits culturels, Déclaration de Fribourg - FIDH
- La Charte et les Engagements des directeurs d'affaires culturelles des grandes villes et agglomérations, (documents disponibles sur demande)
- Les travaux de la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture www.fncc.fr et ceux de la commission culture de l'Association des Maires des Grandes Villes de France www.grandesvilles.org.

La coopération entre les collectivités : État, DRAC Centre, Région Centre Val de Loire, Département d'Indre et Loire, Agglomération Tours Plus, Communes, **apporte cohérence et efficience à nos choix**. Nous nous engageons à collaborer étroitement sur les actions que nous avons en commun et dans les relations aux partenaires.

Malgré un contexte difficile tant au plan social qu'économique, il est de notre responsabilité d'inscrire la culture au cœur de l'ensemble des politiques publiques dans un objectif de cohésion sociale, de partage, de prise en compte des identités locales, afin d'assurer le dynamisme et l'attractivité du territoire.

Des liens forts sont établis avec le monde de l'entreprise : partenariats, mécénat, co-construction de projets, valorisation du patrimoine, liens avec les comités d'entreprises.

La culture constitue un apport économique
Rappelons qu'une étude menée par l'inspection du ministère des finances et l'inspection du ministère de la culture a établi que le secteur de la culture représente 3,2% du PIB, autant que l'agriculture, 2 fois plus que les télécommunications, 4 fois plus que l'industrie chimique, 7 fois plus que l'industrie automobile**. Les activités et les emplois culturels forment un tissu économique à part entière non délocalisable.**

La culture est porteuse de solidarités nouvelles, d'attractivité, d'emplois de proximité. Elle apporte du sens au vivre ensemble, ce qui la fait relever de l'action publique. Elle donne des perspectives d'avenir.

La culture est **au cœur de l'économie créative** qui mobilise l'inventivité esthétique et artistique de nombreux métiers. **Le tourisme culturel** est aussi un facteur déterminant dans le choix de destinations de vacances. **La vitalité culturelle est un critère de choix de résidence** pour les habitants. **Les retombées directes et indirectes** se mesurent lors de chaque événement et festival : nuitées, restauration, achats sur place, etc. À travers les services culturels municipaux, les structures associatives et les événements qu'elle soutient, la Ville contribue au développement économique et culturel du territoire.

UN TERRITOIRE AUX CARACTÉRISTIQUES FORTES

1 – Un patrimoine à l'identité marquée

Tours possède un patrimoine remarquable et bénéficie d'une visibilité nationale en raison de sa situation privilégiée, au cœur des jardins de la France et des châteaux de la Loire.

- Les trois classements au titre du patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO : la Loire, le compagnonnage, le repas gastronomique des Français,
- Le label et le réseau Ville et Pays d'Art et d'Histoire,
- Les chemins et itinéraires européens : Compostelle, St Martin.

2 – Des pôles d'excellence structurants

En tant que ville de culture, Tours s'appuie sur **des lieux institutionnels** de création, diffusion et action culturelle forts, tous labellisés au niveau national :

- **Grand Théâtre** : Réunion des Opéras de France, Mission Régionale de l'Orchestre,
- **Musées :** musée des beaux-arts, compagnonnage, muséum : Musées de France,
- **Château :** Lieu d'exposition et partenariat emblématique avec **le Jeu de Paume.**
- **Centre de Création Contemporaine Olivier Debré** : inscrit dans un réseau européen,
- **Réseau de la lecture publique** : Bibliothèque Municipale Classée,
- **Enseignement artistique :** Conservatoire à Rayonnement Régional, École Supérieure des Beaux-Arts,
- **Spectacle vivant : Centre Dramatique Régional** (qui a vocation à devenir Centre Dramatique National), **Centre Chorégraphique National, Petit Faucheux** (Scène de Musiques Actuelles Jazz et musiques improvisées), **Temps machine**, **deux pôles d'art de la rue** uniques en région. **Compagnies** et **équipes artistiques** bénéficiant de conventionnement, d'aide à la structuration ou d'aide au projet de la part de l'État.

3 – Une ville créative et novatrice

Cette situation permet de s'appuyer sur l'existant, pour le consolider et le développer, et **d'ouvrir à la création contemporaine**. Tours n'est pas une ville musée, elle compte sur son territoire un nombre considérable d'artistes, compagnies et ensembles qui favorisent la diversité, et l'effervescence artistique et culturelle.

- Soutien aux équipes de création, à l'innovation,
- Diversité culturelle, des artistes qui résident à Tours et qui sont connus et reconnus au niveau national et international, cinq ensembles de musiques anciennes professionnels, les compagnies de Thomas Lebrun, Jacques Vincey, etc.,
- Lieux originaux, d'expérimentation, lieux intermédiaires, Volapük, Point H^ut, 37ème Parallèle proposent d'autres façons de créer,
- Partenariats de qualité : Université François Rabelais, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, notamment, contribuent à la dynamique du territoire.

TOURS, PREND DES INITIATIVES EMBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

1 – De nouveaux espaces dédiés à la culture

Des priorités sont définies pour porter nos efforts sur des lieux structurants :

- **Installation de l'École Supérieure des Beaux-Arts à MAME** dans un environnement tourné vers le numérique. Premier occupant du lieu, l'école interrégionale supérieure des beaux-arts place haut la barre de l'ambition commune pour le site MAME.
- **Ouverture prochaine du nouveau Centre de Création Contemporaine Oliver Debré** (CCCOD) qui vient prendre place dans le haut de la rue Nationale. Les espaces sont pensés comme un développement des arts plastiques, créant un lieu vivant pour la population à tout moment.
- Création de nouveaux espaces pour **le Centre Chorégraphique National de Tours** (CCNT) : création, diffusion, sensibilisation artistique, développement des publics et de l'art chorégraphique. Les études de faisabilité programmatique sont lancées pour la construction d'un centre sur le site Beaumont Chauveau.
- Projet de nouveaux espaces au **Musée des Beaux-Arts**, accueil, boutique cafétéria, centre de documentation, salle d'exposition temporaire, transformant le musée en lieu de vie. L'étude patrimoniale a été lancée.
- Réflexions engagées sur **le devenir de plusieurs lieux** : chapelle du conservatoire, Bateau Ivre, chapelle des Capucins. Il y a un déficit de lieux de création / répétition sur le territoire, cette préoccupation doit trouver ses réponses, un travail précis est mené sur ce point.

2 – De nouvelles actions pour un plus grand rayonnement

Tours entend porter des axes forts avec une volonté de développement culturel :

- **Un événement phare, « *Concerts d'automne* »,** fédère toutes les forces des musiques anciennes à compter d'octobre 2016. Il vient compléter le soutien aux ensembles en résidence permanente sur le territoire. Il associe les ensembles de Tours et invite des ensembles français et européens. Il diversifie les actions en fédérant les initiatives : formations du département de musiques anciennes du conservatoire, rencontres d'artistes, projections de films aux Studio, etc...

- Création d'un événement international, en biennale, sculpture en mouvement, **« Matière & Mouvement »**. Véritable trait d'union entre des intentions artistiques et des espaces, fondement de multiples gestes créatifs, le mouvement devient à l'horizon 2018 le maître-mot d'un événement conjointement initié par la Ville et l'École Supérieure des Beaux-Arts Tours, Angers, le Mans. Cet événement porte l'ambition d'investir l'espace public, l'espace urbain et rural, grâce à une production sculptée, dansée ou théâtralisée. Cette manifestation se joue des frontières, croise les disciplines, intéresse tous les secteurs professionnels de la création et de l'enseignement et ouvre sur un rayonnement national et international. Elle se veut un événement grand public convivial et exigeant qui assure au développement culturel une approche résolument économique et contemporaine. Organisé en coopération avec le monde économique et artisanal afin de veiller au rayonnement de l'ensemble du territoire, « Matière & Mouvement » ambitionne de valoriser les savoir-faire locaux industriels, artistiques, institutionnels, et d'en garantir la transmission sans jamais perdre l'esprit visionnaire et la puissance du patrimoine artistique, existant ou en devenir.

- Adhésion et soutien au dispositif du Groupement d'Intérêt Public **Cafés Cultures** : cette adhésion se veut un soutien à l'emploi artistique, et doit favoriser l'irrigation du territoire. Ce projet pluridisciplinaire (théâtre, musique, danse, lecture, etc.) a pour objet de créer un réseau de lieux sur les quartiers.

Interventions dans l'espace public : la présence de l'art dans l'espace public est un enjeu à part entière, plusieurs axes de travail sont définis :

> Le pont Wilson comme une galerie à ciel ouvert, avec des commandes de création aux artistes plasticiens. Chaque année un ou plusieurs artistes sont invités à proposer une création originale.

> Création de **murs d'expression libre**, les artistes sont invités à s'exprimer par des graffs, collages, fresques, etc. L'identification de lieux adaptés est en cours.

> Soutien aux interventions artistiques dans l'espace public par l'aide **aux projets itinérants et s'inscrivant dans les quartiers :** identification des artistes et compagnies dont la mobilité favorise la présence sur le territoire. Compagnies, ensembles, collectifs, viennent de façon ponctuelle ou en résidence longue, apporter leur regard sur l'espace urbain.

> Installation progressive de **boîtes à livres** en libre accès. Ce dispositif permettra à chacun de déposer ou d'emprunter des livres.

Création d'un prix littéraire, attribué à un ouvrage (pour les 10 – 14 ans et les 15 – 18 ans) sur un sujet d'actualité ou de société destiné à la jeunesse. Ce prix sera décerné tous les ans à compter de 2016, en lien avec les assises du journalisme. Des élèves seront associés au jury.

Repenser les horaires des **bibliothèques** pour une meilleure adéquation avec les pratiques des usagers.

Le château : une ouverture plus importante aux expositions **photographiques** dans ses choix de programmation tout en maintenant la diversité des supports et des formes.

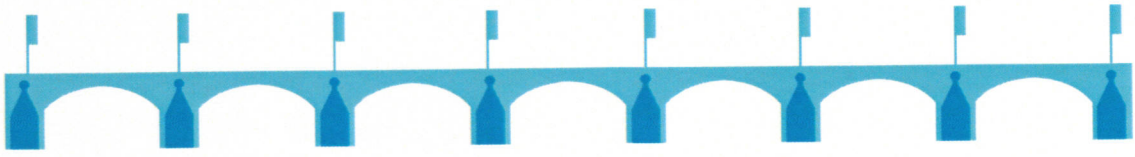

3 – La Ville crée ses propres labels

- **« LABEL RAYONS FRAIS création et diffusion »** : Placé dans la continuité du festival, ce label s'adresse à **l'ensemble des secteurs artistiques et culturels** *spectacle vivant, art visuel, livre, cinéma, audiovisuel.* Il est ouvert à tous les acteurs, et défend surtout le partage d'ambitions artistiques jusqu'à leur réalisation, en apportant des aides financières, logistiques, en résidence ou en production. Il se situe dans une perspective d'éducation artistique, d'accès à la citoyenneté et de construction des individus, en articulation avec les pratiques artistiques et culturelles des habitants. Au-delà des contributions apportées à des artistes au rayonnement national/international confirmé, la politique du «LABEL RAYONS FRAIS création et diffusion » revendique l'accompagnement de jeunes artistes en voie de professionnalisation. Lorsque la diffusion des créations n'est pas assurée de façon autonome, elle est adossée aux événements municipaux majeurs.

- **Label « Tours, cité de la musique** » : Tours, cité mélomane et musicienne a la chance d'avoir sur son territoire des très nombreux ensembles musicaux et des groupes professionnels et amateurs qui trouvent leur expression tant à travers les festivals que par l'enseignement. La diversité et la richesse des propositions musicales font de Tours la « cité de la musique ». Un travail sera mené en concertation avec tous les acteurs du monde musical pour définir les finalités de ce label. Ce dernier portera sur la création, la diffusion et la formation.

UNE AMBITION POUR LA CULTURE

Nous portons une conviction : la nécessité de donner à la culture une place significative et visible. L'ambition municipale répond au grand principe qui consiste à **mettre en œuvre la politique culturelle « autrement ».** Elle prend en compte l'évolution de la société, les pratiques et les enjeux de la création contemporaine.

Cette politique s'articule en quatre axes principaux : irrigation du territoire, éducation à l'art et la culture, développement de collaborations intersectorielles, soutien à la création et l'innovation.

1 – Irriguer le territoire, avec la présence de l'offre culturelle dans les quartiers et son inscription durable sur le territoire communal.

Cet engagement en faveur des arts et de la culture se veut en phase avec les attentes de nos concitoyens et en adéquation avec les réalités de la vie artistique et culturelle contemporaine. Cela s'inscrit dans un dialogue régulier avec les acteurs locaux et la population. Cette forme de gouvernance culturelle spécifique témoigne d'une volonté de proximité. Les partenariats sont au cœur du processus et la médiation est importante.

> Cet objectif met en œuvre les valeurs d'un véritable « vivre ensemble ». Il engage un processus de co-construction des projets et permet d'initier une réflexion partagée sur un programme d'actions. La population devient à son tour passeur de culture. Cette démarche est intergénérationnelle et s'inscrit dans les valeurs de citoyenneté et de partage.

> Cet objectif s'inscrit aussi dans toutes les solidarités. Il concerne aussi bien la lutte contre l'exclusion quelle qu'elle soit (sociale, économique, physique, psychique, géographique, etc.), l'équilibre des territoires, entre quartiers et centralité, entre les générations, entre la Ville et ses partenaires, entre les institutions et les jeunes équipes artistiques, ainsi qu'au sein même du tissu associatif.

> Cette démarche **se traduit en plaçant la culture comme vecteur de solidarités** au sein de la population et parmi les acteurs culturels eux-mêmes, par la poursuite de la charte culture pour tous avec des référents dans les différents lieux et au sein des équipes.

Plan d'actions

Élargissement des missions des équipements culturels en tant que lieux de vie et de convivialité :

> Musées : une action culturelle diversifiée ; des lieux de convivialité et un projet d'espace d'exposition temporaire au Musée des Beaux-Arts.

> Conservatoire : valorisation des pratiques collectives (orchestre, chant, théâtre et danse), construction des actions en partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

> Grand Théâtre : familiariser la population avec la musique et l'opéra – favoriser les rencontres entre la population et les artistes (portes ouvertes, Tous à l'Opéra, Orchestres en Fête, actions hors les murs), ouvrir le lieu dans un sens intergénérationnel, construire des partenariats artistiques avec les acteurs dans un sens d'ouverture.

> Bibliothèques : nouvelle présentation des collections, pour permettre aux lecteurs la possibilité de « butiner », de passer facilement d'un domaine à l'autre sans avoir l'impression de frontière entre les contenus et les supports (livres, DVD, ressources numériques, ressources en ligne), accès aux documents par thèmes dans une logique de loisirs.

Évolution des services aux publics dans chaque équipement culturel : ces services sont les outils de connaissance et de développement des publics.

> Une écoute attentive, des actions ciblées, des référents identifiés,

> Des missions orientées en direction des publics « éloignés »,

> La mission culture et handicap,

> Poursuite de la mise en œuvre de la charte « Culture pour tous, culture partout ».

Aide à la vie associative et partenariats avec les principaux équipements culturels : maillage du territoire et acteurs, passerelles. Tous les partenariats établis et à venir favorisent l'implantation et le développement de chacun des services sur le territoire : conservatoire, bibliothèques, musées, cinémathèque, grand théâtre fédèrent de nombreuses associations et partenaires.

Proximité avec les associations du territoire et meilleure visibilité des soutiens de la Ville :

> Aide en subvention basée sur plusieurs critères :

- Ancrage des associations sur le territoire, avec la participation de la population aux projets mis en œuvre par les associations,

- Rayonnement et attractivité des associations par la qualité de leurs projets,

- Solidité de leur gestion et sérieux de leur investissement dans la vie locale.

> Soutien aux festivals et événements :

- Réflexion globale sur leur positionnement et leur stratégie de développement, leur capacité à se renouveler, leur ancrage local et leur rayonnement,

- Réflexion sur leur fréquence, leur densité, leurs publics, et leur durée.

> Accompagnement sous plusieurs formes dans le cadre d'un véritable partenariat :

- Expertise, conseil, accompagnement des projets,

- Aides financières et / ou logistiques,

- Conventionnement adapté aux objectifs et aux moyens,

- Évaluation partagée des actions,

- Communication adaptée valorisant les apports de chacun.

> Accompagnement sur les moyens dont la Ville peut disposer au budget de la Communauté d'Agglomération en tentant compte des contenus et des projets. Ce soutien s'adresse :

- Aux équipes du 37ème Parallèle et du Point H^ut,

- Aux évènements et projets dépassant le strict cadre communal, à ceux organisés sur plusieurs communes de l'agglomération ou entrant dans le champ de compétence de l'agglomération,

- Aux porteurs de projets de création d'envergure.

Appui sur les équipements de quartiers : pour initier des actions concertées : Espace Jacques Villeret (Sud), Centre de vie du Sanitas (Est), réflexion sur les actions pouvant être engagées notamment au Nord : Ferme de la Milletière, Salle Paul Bert ; et en d'autres points du territoire.

Collaborations avec l'Université et la communauté étudiante : rentrée culturelle et forum des acteurs culturels, résidence artistique commune, collaboration autour des Rencontres de Danses Urbaines, conférence culturelle de rentrée, accueil des étudiants internationaux, soutien au Passeport Culturel Étudiant.

Irrigation du territoire à l'occasion de manifestations nationales : Printemps des Poètes, fête de la musique, Journées Européennes du Patrimoine, portes ouvertes dans les ateliers d'artistes.

Événements festifs dans les institutions culturelles : Théâtre à tous les étages, au CDRT – Goûtez ma danse au CCNT – Tous à l'Opéra et Orchestre en Fête au Grand Théâtre, etc.

2 – Soutenir l'éducation à l'art et à la culture

- L'éducation artistique et culturelle, l'enseignement artistique spécialisé, l'enseignement supérieur, les rencontres entre amateurs et professionnels, l'éducation populaire, visent à l'épanouissement de chacun.

- **L'école du spectateur** est une démarche éducative qui, grâce à des parcours dans les lieux culturels, apprend aux enfants à devenir des spectateurs attentifs. Des rencontres sont proposées avec des équipes artistiques dès le plus jeune âge, notamment avec la saison jeune public.

- Les services éducatifs **jouent un rôle d'éveil, de sensibilisation artistique et culturelle en mettant en** place des actions de sensibilisation et de médiation sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

- **Les lieux d'enseignement artistique jouent un rôle d'acteur culturel à part entière** dans des rencontres et des relations bien pensées entre amateurs et professionnels.

- **Une bonne articulation, entre les lieux d'enseignement artistique et les associations,** vise à jouer un rôle de proximité. Cette démarche met la pratique artistique au cœur des projets.

Plan d'actions

Un nouveau projet d'établissement du conservatoire avec de nombreuses déclinaisons :

> Offre diversifiée de la sensibilisation artistique au perfectionnement et à l'enseignement spécialisé en ayant soin d'associer les acteurs, terreau de la vie artistique.

> Projet de développement de l'enseignement supérieur avec le Centre d'Études Supérieur d'Enseignement Musique et Danse de Poitiers (cuivres, jazz et percussions), avec délivrance d'un Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM).

> Pédagogie différenciée avec orchestres à l'école. Ce dispositif permet à l'enfant d'être en contact immédiat avec l'instrument.

> Nouvelles pratiques citoyennes : culture et numérique, développement de la Musique Assistée par Ordinateur.

> Offre aux adultes : pratique artistique en amateur.

Une école supérieure des beaux-arts, avec une spécificité reconnue au niveau national.

> Le cursus conservation restauration des œuvres sculptées est emblématique en France,

> Émergence d'un cursus art « territoire de sculpture », centré autour de la sculpture contemporaine, unique dans son positionnement, dédié aux nouvelles techniques, aux nouveaux savoirs et aux nouvelles aspirations.

> Réflexion pour réouvrir des cours de pratiques amateurs, enfants adultes.

Un travail d'éducation à l'image :

> Avec la cinémathèque fondée à l'origine par Henri Langlois, avec les associations de ce secteur : TEC Studio, Ateliers Super 8, Sans Canal Fixe, l'événement annuel 48 Hours Film Project.

> Avec les acteurs d'arts plastiques du territoire : CCCOD, Eternal Network, Mode d'Emploi, Groupe Laura, etc.

Sensibilisation à l'écrit sous toutes ses formes :

> Accueils de classes dans les sections jeunesse du réseau de bibliothèques, ateliers d'écriture, programme d'action culturelle adapté, médiation, ouverture aux autres champs artistiques et aux autres supports, collaboration avec les associations de médiation.

> Soutien aux événements construits avec les acteurs locaux : Quinzaine du Livre Jeunesse, A Tours de Bulles, Printemps des Poètes, etc.

> Création d'un espace dédié à la bibliothèque de travail d'Yves Bonnefoy, bibliothèque qu'il considère comme son œuvre à part entière et qu'il confie à la ville de Tours pour en préserver l'unité et en favoriser la diffusion.

Services éducatifs, équipes de médiation, dans les différents établissements culturels, proposant parcours et découvertes :

> Sensibilisation et accompagnement des populations, des plus jeunes aux seniors, dans leur visite,

> Collaborations dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (bibliothèques, Grand Théâtre, musées, etc.),

> Nouvelles présentations des collections dans les bibliothèques : pratiques de loisirs, autoformation, un accès aussi ouvert aux loisirs et des classements par thèmes plus attractifs pour les usagers,

> Ouverture du Musée des Beaux-Arts aux collections du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle.

3 – Développer des collaborations intersectorielles entre culture et autres secteurs de l'activité municipale

- La culture est un acteur à part entière d'aménagement et de développement du territoire. Elle s'associe pleinement à la politique d'urbanisme. Elle favorise le lien social, les rencontres, restitue la parole à la population et partage ainsi ses objectifs avec la politique d'action sociale et la politique de la Ville. Elle s'invite dans les temps scolaires et périscolaire, et tisse ainsi des liens étroits avec l'éducation. Elle s'adresse à toutes les générations et veille à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge. Les projets culturels contribuent à l'animation touristique de la Ville. Sa diversité et son dynamisme renvoient une image positive qui intéresse les différents acteurs économiques.

Plan d'actions

Travail en transversalité avec les services municipaux : éducation, jeunesse, parcs et jardins, social, politique de la Ville, patrimoine, urbanisme. Cette démarche veille à travailler en cohérence avec les autres politiques sectorielles, à décloisonner l'action des services et à associer toutes les équipes par la mise en commun des ressources :

> **Projet éducatif de territoire** (éducation), il met l'accent sur la citoyenneté et les valeurs partagées grâce à un parcours éducatif, une articulation et une cohérence des temps de l'enfant, ainsi qu'un apprentissage du vivre ensemble.

> **Schéma directeur de la petite enfance**, qui s'adresse à l'enfant dès le plus jeune âge, basé sur la convention internationale des droits de l'enfant. Il est construit autour des valeurs éducatives, de la valorisation de la socialisation, et de la découverte, il vise à contribuer à l'égalité des chances, soutenir une cohérence territoriale, favoriser une collaboration parents / professionnels.

> Nouveau **contrat de cohésion sociale** (politique de la Ville), structuré notamment autour du lien social et des valeurs citoyennes de la République, l'éducation et la création.

> **Politique d'Urbanisme** qui est structurée autour de plusieurs objectifs : rayonnement, accroissement de l'attractivité, statut métropolitain, vivre la proximité : le nouveau CCCOD qui s'insère dans le projet global d'aménagement du haut de la rue Nationale. Le projet d'aménagement du futur CCNT qui vient répondre à la restructuration urbaine du quartier des casernes et propose une identité artistique forte.

> **Parcs et jardins** : présence artistique et action culturelle à la **Gloriette** (Aucard, Potager Électronique...), aux **Prébendes** (musique, théâtre, poésie, rencontres littéraires...), au **jardin du musée des beaux-arts** (mosaïques florales...), ou dans les serres du jardin **Botanique** (expositions), etc.

4 – Soutenir la création et l'innovation

Dans le contexte de la crise économique et financière, il est impératif de rappeler la nécessité de mettre la culture au centre de nos préoccupations. Il ne faut pas s'enfermer dans une position limitée à la gestion nécessaire certes, mais **il s'agit bien de s'inscrire dans une stratégie de dialogue et de projet**. Ce dialogue entre collectivités, population et acteurs du territoire doit **favoriser les projets innovants et créatifs** : développer, diffuser et soutenir la création contemporaine et l'émergence artistique, accompagner des projets innovants dans le respect de la liberté de la création et prendre en considération les projets des nouvelles équipes artistiques.

Plan d'actions

« **LABEL RAYONS FRAIS création et diffusion » un label de soutien aux compagnies et artistes** : Ce label traduit la permanence du soutien de la Ville en faveur des projets artistiques, de la création à la diffusion. C'est une véritable aide logistique, technique, financière. Le « LABEL RAYONS FRAIS création et diffusion » concerne l›ensemble des secteurs artistiques et culturels : spectacle vivant (danse, théâtre, musiques, arts de la rue), des arts plastiques, de l›audiovisuel, du livre et de la lecture et des pratiques numériques. Il s›adresse à des structures, compagnies artistes locaux ou non. La municipalité est attentive à ce que le projet remplisse au moins deux des trois critères suivants :

> **Inscription du public dans le processus de création, valorisation des démarches partenariales et de médiation.** Il peut s'agir d'une création tout public ou vers un public ciblé *(jeu*ne public, séniors, vers un quartier, ou vers une population) Le public est confronté à l'œuvre dans un principe de co-construction : co-écriture du projet et/ou participation en tant qu'amateur. La démarche du projet intègre la notion de « parcours » des personnes en s'appuyant sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : l'acquisition de connaissances, la pratique artistique, les rencontres avec les œuvres et les artistes.

> **Cohérence artistique/et travail en réseau.** L'originalité de la proposition (artistiquement, techniquement) sera appréciée au regard de la complémentarité de l'offre culturelle sur Tours et son agglomération. L'accompagnement se fait au bénéfice d'une compagnie dont le rayonnement professionnel dépasse les frontières communales.

> **Caractère innovant du projet et rayonnement au sein des réseaux culturels.** Le soutien sera conditionné à l'accompagnement du projet par plusieurs lieux de production et de diffusion (apport en production, préachats, accueil en résidence) et à la mise en œuvre d'actions culturelles.

Favoriser les résidences de création :

> En accompagnant **des artistes ou des équipes d'artistes, toutes disciplines confondues dans le développement de leur activité de recherche, destinée in fine à être partagé avec le public**, sur le territoire de Tours et/ou son Agglomération. **Les artistes accueillis s'engagent à une présence active sur le territoire durant de la résidence et contribuent à la politique de recherche et d'élargissement des publics** *(représentations publiques, présentations d'étape de travail, échange sur le parcours de la création : ateliers, interventions, répétitions ouvertes...).* Chaque résidence d›artistes donne lieu à une évaluation partagée dans les 6 mois. La politique de «résidence d›artistes» peut aussi donner lieu à la mise à disposition de moyens techniques, logistiques et financiers nécessaires pour concevoir, écrire, achever, produire une œuvre nouvelle ou préparer et conduire un travail original. La Ville assure deux hébergements, qui constituent une aide en production importante au profit des créateurs.

Accompagner les jeunes artistes en voie de professionnalisation :

L'émergence de jeunes compagnies, ainsi que l'effervescence artistique de notre territoire, nécessitent attention et vigilance. Le dispositif du GIP Cafés Cultures contribue à soutenir les jeunes groupes musicaux et les compagnies proposant des petites formes. Les résidences de création visent à favoriser un travail dans des conditions adaptées.

Valoriser les disciplines et les talents du territoire :

> **Musique** : ancienne, symphonique, classique, lyrique, vocale, contemporaine, jazz, actuelles ; mise en avant de la scène locale, **Tours cité de la musique.**

> **Danse** : au cœur du dispositif, l'équipe du CCNT et des compagnies emblématiques (La Poétique des Signes, IGI, Marouchka, etc.).

> **Théâtre** : effervescence et émergence de nombreuses compagnies, et comédiens (Jaebberwock, Arc Électrique, Les 3 Casquettes, Möbius Band, Groupe en Fonction, Théâtre à Cru, etc.).

> **Lieux interdisciplinaires** : le Volapük - lieu de création autour des écritures contemporaines, le Point H^ut, le 37ème Parallèle.

> **Audiovisuel :** création audiovisuelle, films d'animation, télévision associative (Sans Canal Fixe, Atelier Super 8, Astronef, les Films du Loup Blanc, etc.).

> **Arts plastiques :** nombreux ateliers d'artistes, des acteurs allant de l'institutionnel à la pratique amateur (Eternal Network, Groupe Laura, Mode d'Emploi, etc.).

Favoriser et structurer les accueils de tournages :

Tours souhaite développer l'accueil de tournages sur son territoire. À cette fin, l'élaboration d'un guide de tournage et une charte sont en cours d'élaboration.

Les retombées d'un tournage sont multiples :

- Culturelles et artistiques (mise en valeur des talents locaux, accueil de réalisateurs ou acteurs célèbres, participation de figurants, valorisation du patrimoine...)

- Économiques (emploi de techniciens, comédiens et figurants, locations de lieux de tournage...)

- Touristiques (Hôtellerie, restauration, valorisation du patrimoine de la Ville...)

Ces tournages constituent un facteur d'image positive pour la ville et en assurent la promotion. La Cinémathèque de la Ville coordonne les accueils, facilite les autorisations et met en relation les équipes de productions avec les professionnels du territoire.

Malgré la richesse de la création et de l'offre sur le territoire, il existe encore quelques secteurs où nous devons porter nos efforts.

> **S'approprier le numérique sous toutes ses formes** dans les bibliothèques, au conservatoire, dans les musées, et dans les lieux de spectacle où ces outils permettent à chacun de participer, et créer des liens.

> **Grâce à des outils numériques adaptés nous souhaitons** favoriser la transversalité entre tous les acteurs du territoire et diffuser des appels à participation pour créer des synergies. Nous voulons également mieux identifier les usagers pour adapter notre offre à leurs attentes et faire évoluer nos services de façon interactive.

> **Mener une réflexion sur les lieux de création et de répétition :** ce travail s'inscrit dans la durée pour apporter des réponses aux compagnies et ensembles manquant de lieux de travail. Il est de la responsabilité des titulaires de lieux de favoriser des passerelles. Le champ d'investigation peut s'élargir à l'échelle de l'agglomération.

Conforter le rayonnement culturel de Tours

Apporter un rayonnement à la ville de Tours grâce à ses atouts culturels. Les grandes institutions culturelles, mais aussi les équipes artistiques et les événements artistiques participent à la notoriété de Tours. Chaque acteur culturel, quelle que soit sa dimension, contribue à la diversité artistique et au foisonnement culturel. Cette visibilité est facteur d'attractivité.

Faire de la population la première bénéficiaire : des moments de rencontres, une réflexion partagée, des forums thématiques pourront être proposés pour un partage du savoir-faire tourangeau, objet de fierté et d'image pour la collectivité. La proximité et l'irrigation du territoire faciliteront ces contacts dans un dialogue fructueux et réciproque.

Tenir notre rôle de centralité au sein de l'agglomération et dans la région : établir des partenariats avec les acteurs et les collectivités du bassin de vie et associer les équipements communautaires aux grands projets du territoire. Pour ce faire, **la Ville dispose de nombreux atouts régionaux** : les ensembles de musiques anciennes, la place de l'art contemporain, les pôles d'arts de la rue, une école supérieure d'art interrégionale, les formations du conservatoire, de l'école supérieure d'art et de l'université, qui font référence au niveau régional et national.

Faire des acteurs culturels les premiers ambassadeurs de la Ville hors les murs. Leur propre notoriété valorise l'image du territoire. Nombreux sont les artistes, compagnies, ensembles, en tournée en France ou à l'étranger, qui portent les couleurs de la Ville.

Des partenariats avec nos villes jumelles ou partenaires permettent de développer de nombreux projets : Minneapolis en 2016 avec l'anniversaire des 25 ans de jumelage et la mise en place d'un jardin de plantes de Minneapolis puis en 2017 avec la commémoration de l'arrivée des Américains à Tours en 1917, Porto avec des échanges d'artistes, Szombathely, ville natale de Martin de Tours en 2016 avec les commémorations martiniennes, Takamatsu avec les rencontres de la coopération France Japon en octobre 2016 à Tours, etc. Chaque projet est construit en tenant compte des spécificités de chacune.

L'ambition municipale souhaite positionner Tours comme candidate à l'appel à projet « capitale française de la culture » en 2020. L'articulation de la politique culturelle municipale répond à ses critères : participation de la population, valorisation du territoire et de ses acteurs, soutien à la création et à l'innovation, inscription des projets dans la durée.

Nous comptons sur toutes les forces vives du territoire pour agir à nos côtés dans la mise en œuvre de ce projet.

septembre 2015